



ASSEMBLEE GENERALE DE MEDCO OCCITANIE

Le 7 Octobre 2021

Date : 7 octobre 2021 à 19h en visioconférence ZOOM

Horaire : 19h30 à 21h

Présents : Robert ABADIE (31), Jean-Paul DELON, Anton SALEH (11), Georges TEISSEYRE (81), Sylvie FAURE (81), Marc DRAPEAU (11), Mickael HERAULT (31)

Excusés : François-Régis BERTAUD DU CHAZAUD, A RAYNAUD, EJ FARRUGIA

TOUR DE TABLE

Les représentant des différents départements présent exposent la situation associative dans leur secteur

ORDRE DU JOUR :

1- Bilan comptable – Etat Financier

Les seules dépenses pour l'association sont la location du site internet pour 43,06€ et du nom du domaine pour 10,02€, et les frais de tenue du compte bancaire.

Le solde du compte est actuellement de **303,86€**

2- Approbation des comptes – Appel à cotisation

Vu le faible niveau de frais il est décidé de maintenir la cotisation annuelle à 25€ par association départementale.

Le bilan comptable est approuvé à l'unanimité.

3- Rapport d'activité :

RAMA :

Notre demande d'annulation du Rapport d'Activité Médicale Annuel (RAMA) a été entendue par l'ARS. Avec laquelle existe un très bon climat de collaboration. Le rapport 2020 est très simplifié, centré surtout sur l'activité en rapport avec l'épidémie de Covid 19. Le rapport 2021 sera dans le même état d'esprit. L'ARS a adressé à tous les EHPAD une lettre expliquant l'utilité et la finalité du RAMA. Cet état d'esprit d'ouverture est l'occasion de construire en lien avec l'ARS la trame du futur RAMA 2022. Plusieurs des membres présents font remarquer le paradoxe entre une demande de démarche qualité toujours plus pressante et la réduction du ratio personnel/résidents.

Sylvie FAURE fait remarquer que le nouveau RAMA comporte plusieurs zones de commentaires libres qu'il est très important de remplir, même si l'on ne peut répondre à des questions fermées.

DEVENIR DE LA FEDERATION :

Robert ABADIE souhaite ne pas se présenter à une nouvelle élection pour la Présidence de la Fédération.

Georges TEISSEYRE qui assure le secrétariat n'a plus de fonction de médecin coordonnateur. Il assure la fonction pour 4 mois supplémentaires.

Il va contacter François Régis pour avoir le bilan comptable de l'année et évoquer avec lui comment il souhaite assurer la poursuite de la fonction de trésorier et la vie du site.

La survie de la fédération, structure unique dans le corps des médecins coordonnateurs d'EHPAD en France, dépend étroitement de la vitalité des associations départementales. Or plus de la moitié des départements d'Occitanie n'ont pas d'association.

4- Décisions

Compte tenu de cette situation et afin de se donner un temps de réflexion, il est décidé de mettre l'association en « veilleuse » sans la dissoudre tout en assurant une permanence de la communication.

R ABADIE accepte d'assurer cette permanence pour 4 mois supplémentaires. Au terme de ces 4 mois une nouvelle réunion est décidée via Zoom ; elle est fixée au **20 Janvier 2021 à 19h**.

Robert ABADIE demande que lui soit adressé toute demande de candidature à la Présidence de la Fédération afin de la proposer à l'élection lors de notre prochaine réunion.

La séance est levée à 21h

Rédacteur : G TEISSEYRE

Comité de lecture : R ABADIE, FR BERTAUD DU CHAZAUD